



MÉMOIRE DE L'APhC POUR LES CONSULTATIONS  
PRÉBUDGÉTAIRES EN VUE DU BUDGET DE 2019

# Ordonnances pour un Canada en santé et productif



CANADIAN  
PHARMACISTS  
ASSOCIATION

ASSOCIATION DES  
PHARMACIENS  
DU CANADA

# Recommandations de l'APhC

## 1 Assurance-médicaments

Que le gouvernement affecte 1,4 milliard de dollars à l'harmonisation de la couverture des médicaments onéreux (plafonnée à 3 % du revenu des ménages) dans l'ensemble du Canada et qu'il s'appuie sur la couverture des médicaments existants en mettant en œuvre une approche visant à combler l'écart à l'égard de l'assurance-médicaments.



## 2 Taxe d'accise sur le cannabis

Que le gouvernement s'appuie sur l'engagement pris dans le budget de 2018 d'établir un régime fiscal différent pour le cannabis à des fins médicales et récréatives, en réglementant le prix du cannabis à des fins médicales comme il le fait pour d'autres médicaments d'ordonnance, qui ne sont pas taxés.



## 3 Opiïdes

Que le budget de 2019 comprenne un investissement d'un million de dollars par année pendant cinq ans pour appuyer une campagne de sensibilisation aux programmes de reprise de médicaments (PRM) dirigés par les pharmaciens.



# Introduction

Au nom de l'Association des pharmaciens du Canada (APhC) et des 42 000 pharmaciens du Canada, nous sommes heureux de présenter nos recommandations au Comité en vue du budget de 2019.

Le Canada compte plus de 10 000 pharmacies, dont la grande majorité appartient à des pharmaciens et est exploitée par des pharmaciens, et sont situées dans presque toutes les collectivités du pays. Les pharmacies sont habituellement ouvertes tard, les fins de semaine et les jours fériés, offrant ainsi aux Canadiens des services de soins de santé pratiques et opportuns qui leur permettent de réduire leur temps d'absence du travail et d'être productifs dans leur milieu de travail.

En plus d'être des centres de soins de santé essentiels offrant une vaste gamme d'options de services pour leurs patients, les pharmacies communautaires sont aussi d'importants contributeurs à notre économie. L'empreinte économique totale du secteur pharmaceutique (effets directs, indirects et induits/débordement) est estimée à 16,1 milliards de dollars en PIB et 247 100 emplois. De plus, on estime que le secteur pharmaceutique a généré des avantages fiscaux combinés de 1,68 milliard de dollars à tous les paliers de gouvernement en 2016.<sup>1</sup>

Les pharmaciens sont en première ligne des soins de santé et sont donc directement touchés par les politiques fédérales en matière de santé et les décisions budgétaires. Nos recommandations pour le budget de 2019 sont donc axées sur les principaux domaines de la politique de santé qui font l'objet de débats partout au pays et qui ont des répercussions importantes tant pour les patients que pour la profession de pharmacien.

Ces recommandations portent sur les trois domaines précis :

- l'assurance-médicaments;
- droit d'accise sur le cannabis à des fins médicales;
- les opioïdes et les programmes de reprise des médicaments sur ordonnance.

<sup>1</sup> Le Conference Board du Canada. (2018). *The pharmacist in your neighbourhood: Economic footprint of Canada's community pharmacy sector*. Extrait : <https://www.conferenceboard.ca/e-library/abstract.aspx?did=9673>

# Assurance-médicaments

Les pharmaciens ont à cœur d'améliorer l'accès aux médicaments pour les nombreux Canadiens qui ne bénéficient pas d'une couverture adéquate. Ils comprennent personnellement les défis auxquels les patients font face dans l'accès à leurs médicaments et passent d'innombrables heures à aider les patients à naviguer dans les régimes d'assurance-médicaments.

La santé des Canadiens dépend de la qualité des soins pharmaceutiques. Lorsqu'ils sont pris de façon appropriée, les médicaments sur ordonnance sont souvent le traitement le plus efficace et le plus rentable pour prévenir et gérer la maladie, réduire les séjours à l'hôpital, remplacer le traitement chirurgical et permettre aux patients de fonctionner de façon productive dans leur communauté. Malgré le rôle important que jouent les produits pharmaceutiques dans les soins de santé, les estimations suggèrent qu'un Canadien sur dix n'a pas les moyens de payer ses ordonnances.<sup>2</sup>

L'APhC est heureuse que l'assurance-médicaments soit, une fois de plus, à l'ordre du jour des politiques nationales. Bien que l'APhC participera aux consultations du Conseil au cours des prochains mois en vue de formuler des recommandations visant à améliorer l'accès des Canadiens aux médicaments, nous croyons qu'il existe une possibilité d'action fédérale immédiate dans ce domaine. Plus précisément, nous recommandons que le gouvernement fédéral fournisse un financement à long terme, durable et dédié aux provinces et aux territoires pour faire progresser un PharmAccord : une entente fédérale, provinciale et territoriale qui établirait des normes nationales en échange d'un financement fédéral. Notre vision d'un tel PharmAccord comprend les éléments suivants :

## **Améliorer et harmoniser la couverture des médicaments onéreux dans l'ensemble du pays.**

L'APhC recommande qu'un élément central de tout régime d'assurance-médicaments comprenne une couverture harmonisée des médicaments onéreux partout au Canada. La couverture des médicaments onéreux protège les patients contre les difficultés financières causées par des frais de médicaments en imposant une limite aux défraiements pour des médicaments sur ordonnance. Une fois que ce maximum fondé sur le revenu est atteint, le régime public paie le solde des frais de médicaments ou partage les frais jusqu'au début d'une nouvelle année de couverture.

Pour assurer l'universalité, un transfert fédéral de médicaments onéreux pourrait être mis en œuvre en exigeant que toutes les provinces limitent les défraiements à 3 % du revenu du ménage. On estime qu'un tel transfert coûterait au gouvernement fédéral environ 1,4 milliard de dollars par année et permettrait d'améliorer l'accès aux médicaments et d'alléger le fardeau des coûts des médicaments pour plus de 5 % des Canadiens qui doivent actuellement assumer des coûts élevés (c.-à-d. plus de 3 % de leur revenu).

## **Appuyer les Canadiens les plus vulnérables du Canada**

Bien que la grande majorité des Canadiens aient actuellement accès à une certaine forme de couverture, qu'elle soit publique ou privée, certains Canadiens passent à travers les mailles du filet. Ces Canadiens sont souvent des employés à temps partiel, des travailleurs autonomes et, dans bien des cas, des ménages monoparentaux.

<sup>2</sup> Bureau du directeur parlementaire du budget. (2017). *Coûts pour le gouvernement fédéral d'un programme national d'assurance-médicaments* Extrait : [http://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/2017/Pharmacare/Pharmacare\\_FR\\_\\_2017-11-07.pdf](http://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/2017/Pharmacare/Pharmacare_FR__2017-11-07.pdf)

En tant que fournisseurs de soins de santé qui servent régulièrement ces patients vulnérables, nous croyons que le gouvernement devrait se concentrer immédiatement sur la recherche de solutions pour combler ces lacunes dans la couverture des médicaments. Nous croyons également qu'une solution d'assurance-médicaments ciblée permettrait aux gouvernements d'investir dans d'autres secteurs du système de soins de santé qui nécessitent une attention particulière.

Élargir l'assurance-médicaments existante aux Canadiens qui n'ont pas de couverture offrirait la plus grande faisabilité et la plus grande accessibilité financière au gouvernement. Il permettrait aux Canadiens de continuer à bénéficier des formules complètes des régimes privés d'assurance-médicaments, qui comprennent des médicaments nouveaux et innovateurs, tout en soutenant la viabilité à long terme d'une couverture complète de la population.

### **Services de médicaments pour promouvoir l'utilisation appropriée des médicaments**

De plus, notre vision d'un PharmAccord comprend la couverture des services de médicaments essentiels, qui favorisent les résultats optimaux de la pharmacothérapie grâce à une utilisation sécuritaire et appropriée des médicaments. En offrant des services de counseling aux patients, de gestion des maladies chroniques et de déprescription, les pharmaciens peuvent améliorer la sécurité des médicaments, l'observance, le gaspillage et les problèmes associés à la surprescription et à la mauvaise utilisation des médicaments.

Il existe un besoin critique pour les services de médication fournis par les pharmaciens, étant donné que 40 % des Canadiens ont de la difficulté à communiquer avec une infirmière ou un médecin pour obtenir de l'information ou des conseils en matière de santé et que 48 % ont de la difficulté à prendre rendez-vous pour des soins continus.<sup>3</sup> Lorsque les pharmaciens sont habilités à exercer dans toute la mesure de leurs compétences, avec les ressources appropriées pour la prestation de services, ils peuvent améliorer les résultats pour la santé, réduire les dépenses en médicaments et aider à économiser de l'argent dans l'ensemble du système de soins de santé.

**RECOMMANDATION** L'APhC recommande que le gouvernement affecte 1,4 milliard de dollars à l'harmonisation de la couverture des médicaments onéreux (plafonnée à 3 % du revenu des ménages) dans l'ensemble du Canada et qu'il s'appuie sur la couverture des médicaments existants en mettant en œuvre une approche visant à combler l'écart à l'égard de l'assurance-médicaments.

<sup>3</sup> Statistique Canada. (2016). *Difficulté liée à l'accès aux services de soins de santé au Canada*. Extrait : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-624-x/2016001/article/14683-fra.htm>

# Taxe d'accise sur le cannabis à des fins médicales

Les pharmaciens ont une perspective unique sur la légalisation du cannabis, particulièrement quant à la façon dont le volet du cannabis non médical aura un impact sur le régime médical du cannabis et la façon dont la réglementation pourrait fournir un meilleur soutien aux patients qui consomment du cannabis à des fins médicales.

Les patients qui consomment du cannabis à des fins médicales ont des besoins uniques qui diffèrent de ceux des consommateurs de cannabis à des fins récréatives. Le cannabis fourni dans le volet médical peut différer chimiquement du cannabis récréatif et ils ne devraient pas être traités comme des produits interchangeables. Les patients peuvent avoir besoin de certaines souches et formes pour soulager les symptômes et réduire au minimum l'intoxication, comme ceux qu'offre le cannabidiol (CBD), alors que les utilisateurs récréatifs pourraient rechercher des effets euphoriques dans les souches ayant des niveaux de THC plus élevés.

Nous partageons les préoccupations des consommateurs de cannabis thérapeutique au sujet des droits d'accise qui seront imposés lorsque le cannabis deviendra légal le 17 octobre 2018 et nous croyons que cette taxe sur le cannabis thérapeutique représente un manquement du gouvernement à sa responsabilité à l'égard de la santé et de la sécurité des consommateurs de cannabis thérapeutique.

Le cadre des droits d'accise proposé par le gouvernement assujettirait tout produit de cannabis vendu en vertu de la *Loi sur le cannabis* à des fins médicales aux mêmes taux et conditions que le cannabis récréatif. Cela ajouterait une taxe d'accise de 1 \$ par gramme de cannabis ou 10 % du prix de détail final, selon le montant le plus élevé.

Le gouvernement a laissé entendre que l'imposition égale du cannabis à des fins médicales et récréatives est nécessaire afin d'empêcher que les utilisateurs récréatifs ne soient incités à profiter du courant médical. Cette explication remet en question non seulement le jugement et l'éthique des fournisseurs de soins de santé qui délivrent des documents médicaux pour le traitement médical du cannabis, mais elle démontre également le manque de compréhension et de prise en compte des patients qui, au moment de l'imposition, peuvent ne pas avoir les moyens de payer leurs médicaments ou être peu incités à rester dans le volet du cannabis thérapeutique.

Les patients ont un droit fondamental à une médecine abordable. Alors que certains assureurs ont commencé à fournir une couverture pour le cannabis thérapeutique, la plupart des assureurs ne le font pas, laissant les patients payer leur thérapie de leur poche. Les consommateurs de cannabis thérapeutique sont des patients vulnérables, souvent atteints de maladies chroniques, et le coût peut entraîner des difficultés financières. L'imposition d'une taxe supplémentaire sur le cannabis thérapeutique ne fera qu'exacerber ce problème en créant de nouveaux obstacles financiers pour les patients dans l'accès à la pharmacothérapie.

RECOMMANDATION L'APhC recommande que le gouvernement démontre son appui à l'utilisation du cannabis comme pharmacothérapie en réglementant le prix du cannabis thérapeutique comme il le fait pour d'autres médicaments sur ordonnance, qui ne sont pas taxés.

# Les opioïdes et les programmes de reprise des médicaments sur ordonnance.

Les pharmaciens sont sur la ligne de front dans la crise des opioïdes. Chaque jour, les pharmaciens conseillent les patients sur l'utilisation appropriée des opioïdes sur ordonnance au moment de la distribution. En outre, ils surveillent l'utilisation à long terme des opioïdes au moyen de services d'examen des médicaments, appuient la thérapie de gestion des toxicomanies pour les Canadiens, fournissent de la naloxone et offrent des conseils sur les stratégies de réduction des méfaits, et encouragent les programmes de reprise des médicaments (PRM) en plus d'y participer.

Les PRM dirigés par les pharmacies sont d'importantes initiatives qui profitent aux collectivités partout au Canada en prévenant le détournement de médicaments, l'ingestion accidentelle, la pollution de l'environnement et d'autres conséquences liées à l'élimination inappropriée des médicaments. Les PRM donnent aussi aux pharmaciens l'occasion de parler aux patients pour déterminer la cause du gaspillage de médicaments, ce qui permet d'identifier et de résoudre les problèmes liés aux médicaments et, en particulier, d'aborder les facteurs contribuant à la non-observance.

Les PRM prennent encore plus d'importance dans le contexte de la crise des opioïdes. Les opioïdes inutilisés à la maison pourraient être ingérés accidentellement par des enfants, volés par des membres de la famille pour leur propre usage ou détournés vers le marché noir. Selon l'enquête *2017 Ontario Student Drug Use and Health Survey*, 11 % des adolescents canadiens ont admis avoir pris des opioïdes pour se défoncer, et 55 % de ces adolescents disent qu'ils ont obtenu les pilules à domicile.<sup>4</sup>

Pour s'assurer que les médicaments inutilisés et périmés sont éliminés de façon appropriée partout au Canada, l'APhC recommande que le gouvernement fédéral investisse dans une campagne nationale de sensibilisation aux PRM dirigés par les pharmacies. Cet appui permettrait d'accroître la participation à ces programmes, qui sont particulièrement importants en tant qu'outils de sécurisation et de destruction des substances contrôlées et des stupéfiants inutilisés.

<sup>4</sup> Centre de toxicomanie et de santé mentale. (2017). Drug use among Ontario students: Detailed findings from the Ontario Student Drug Use and Health Survey. Extrait : [https://www.camh.ca/-/media/files/pdf---osduhs/drug-use-among-ontario-students-1977-2017---detailed-findings-from-the-osduhs.pdf?la=en&hash=2B434CDAAD485834497E3B43F2264B\\_DEB255F29F](https://www.camh.ca/-/media/files/pdf---osduhs/drug-use-among-ontario-students-1977-2017---detailed-findings-from-the-osduhs.pdf?la=en&hash=2B434CDAAD485834497E3B43F2264B_DEB255F29F)

RECOMMANDATION L'APhC recommande que le budget 2019 comprenne un investissement d'un million de dollars par année pendant cinq ans pour appuyer une campagne de sensibilisation aux programmes de reprise médicaments (PRM) dirigés par les pharmaciens.

# À propos de l'APhC

L'Association des pharmaciens du Canada (APhC) est le porte-parole national de l'ensemble des pharmacies et des pharmaciens du Canada. En cette période où les pharmaciens jouent un rôle accru dans la prestation des services de santé, l'APhC veille à ce que ces professionnels soient reconnus comme des chefs de file nationaux en matière de soins de santé et influencent les politiques, les programmes, les budgets et les initiatives touchant la profession et la santé des Canadiens.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter [www.pharmacists.ca](http://www.pharmacists.ca).

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Joelle Walker, directrice des affaires publiques

**Association des pharmaciens du Canada**

1785, promenade Alta Vista, Ottawa (Ontario) K1G 3Y6

☎ 613-523-7877 poste 387 📠 613-523-0445 ✉ [jwalker@pharmacists.ca](mailto:jwalker@pharmacists.ca)



CANADIAN  
PHARMACISTS  
ASSOCIATION

ASSOCIATION DES  
PHARMACIENS  
DU CANADA